



**"Ça ne mange pas de pain !"**  
**l'actualité de l'alimentation en questions**

# **Biodiversité :**

## **petits arrangements avec le marché du vivant**

L'intégrale de l'émission de février 2008



p. 1

Retrouvez le programme de "Ça ne mange pas de pain !" (anciennement le Plateau du J'Go)  
sur le site de la Mission Agrobiosciences - [www.agrobiosciences.org](http://www.agrobiosciences.org)  
Contact : Sylvie Berthier : 05 62 88 14 50 - [sylvie.berthier@agrobiosciences.com](mailto:sylvie.berthier@agrobiosciences.com)

La Mission Agrobiosciences organise, depuis le 6 novembre 2006, une émission mensuelle sur l'actualité de l'alimentation et de la société intitulée "Ça ne mange pas de pain !" (anciennement le Plateau du J'Go).

Sécurité des aliments, santé publique, relation à l'environnement, éducation au goût, obésité galopante, industrialisation des filières, normalisation des comportements, mondialisation, crises, alertes, inquiétudes... L'alimentation s'inscrit désormais au cœur des préoccupations des citoyens et des décideurs politiques. Enjeu majeur de société, elle suscite parfois polémiques et prises de position radicales, et une foule d'interrogations qui ne trouvent pas toujours de réponses dans le maelström des arguments avancés.

Afin de remettre en perspective l'actualité du mois écoulé, de ré-éclairer les enjeux que sous-tendent ces nouvelles relations alimentation-société, de redonner du sens aux annonces et informations parfois contradictoires et de proposer de nouvelles analyses à la réflexion, la Mission Agrobiosciences invite, pour chaque émission, des chroniqueurs, des scientifiques (économistes, agronomes, toxicologues, psychologues...) et des cuisiniers.

Initialement co-organisé avec le bistrot le J'Go (16 place Victor Hugo à Toulouse), l'émission, qui s'appelait alors "Le Plateau du J'Go" était enregistrée en public dans ce lieu festif, le premier lundi de chaque mois, puis retransmis sur les ondes de Radio Mon País (90.1). Depuis le mois d'octobre 2007, pour des raisons techniques, elle a déménagé dans le studio de Radio Mon País et a ainsi été rebaptisée : "Ça ne mange pas de pain !". L'émission peut être écoutée les ondes de cette radio les 3<sup>ème</sup> mardi de 17h30 à 18h30 et mercredi, de 13h à 14h, de chaque mois et par podcast à ces mêmes dates et heures à l'adresse Internet :

[http://tv-radio.com/espace\\_client/radio/index.html?ID2=mon\\_pais](http://tv-radio.com/espace_client/radio/index.html?ID2=mon_pais)

## Au menu de l'émission de février 2008

### « Biodiversité : petits arrangements avec le marché du vivant »

Mise en bouche.....	p 3
<i>L'air de rien</i> , par Jean-Marie Guilloux	
Chronique Sur le Pouce.....	p 4
<i>L'apiculture, un métier de haut vol</i>	
Par Lucie Gillot et Philippe Hardy, directeur adjoint en charge du développement au Lycée Agricole d'Auzeville	
Chronique Grain de sel.....	p 6
<i>Les apiculteurs ont le bourdon</i>	
Par Valérie Péan	
<i>Suivie des réactions des chroniqueurs</i> .....	p 7
Les pieds dans le plat.....	p 8
<i>Le marché au secours de la biodiversité ? Ou l'économie du gène n'est-elle qu'un mirage ?</i>	
Par Sylvie Berthier et Valérie Boisvert, économiste à l'Institut de recherche pour le développement (IRD)	
Propos de Table.....	p 10
Table ronde avec Valérie Boisvert, Joël Gellin, généticien et Bruno David, des laboratoires Pierre Fabre	
À emporter.....	p 12
<i>Une soupe aux choux et un bon morceau de lard,</i>	
Chronique le Ventre du monde, par Bertil Sylvander	
<i>La biodiversité n'est que littérature,</i>	
Revue littéraire, par Jacques Rochefort	

**L. Gillot** : Bonjour et bienvenue dans "Ça ne mange pas de pain !", anciennement le Plateau du J'Go, une émission préparée en cuisine par l'équipe de la Mission Agrobiosciences, une structure indépendante financée par le ministère de l'Agriculture et de la Pêche et le Conseil régional Midi-Pyrénées.

Au menu de ce mois de février, une spéciale "biodiversité : petits arrangements avec le marché du vivant". La biodiversité fait en effet fréquemment la Une des médias, qu'il s'agisse des cris d'alerte concernant la disparition de certaines espèces ou encore des raisons qui expliquent que celles-ci sont aujourd'hui menacées. Parmi la multitude de sujets possibles, nous avons choisi, pour cette émission, de tirer deux fils. Tout d'abord, celui des abeilles avec notamment une mise à plat des différents facteurs pouvant expliquer leur disparition. Ensuite, nous reviendrons, dans la deuxième partie de cette émission, sur les marchés de la biodiversité. Sylvie Berthier recevra Valérie Boisvert, économiste à l'IRD, mais aussi Bruno David, des laboratoires Pierre Fabre, et Joël Gellin, généticien, qui nous donnera sa définition d'une ressource génétique. En clôture de cette émission, Bertil Sylvander dans sa chronique le Ventre du Monde, nous emmènera faire un tour dans une vieille demeure béarnaise avant que Jacques Rochefort ne nous livre sa sélection d'ouvrages.

Mais commençons sans plus attendre avec la "Mise en bouche" de Jean-Marie Guilloux qui nous propose de revenir sur la question de l'imaginaire qui entoure la figure du paysan.

## Mise en bouche

### *L'air de rien*

Par Jean-Marie Guilloux

**J.-M. Guilloux** : Rappelez-vous les fêtes encore récentes. La mode alimentaire n'a pas manqué de nous rejouer un air connu : manger bien, intelligent, festif, manger bonheur, ai-je même vu, c'est manger paysan. Cette figure du paysan, surtout celle de son territoire ou plutôt, pour parler politiquement correct, de son "terroir", plane tout autant dans les discours des grands chefs, toujours accompagnés du producteur forcément local, que sur la valse des étiquettes qui collent à ces produits respectueux des traditions ou, terme de plus en plus partagé, authentiques. Tout cela est véhiculé "l'air de rien" et finit par rentrer dans nos esprits comme une manière de voir et de vivre qui irait de soi, qui va de soi. Qui contesterait en effet les bienfaits de produits sains, sains pour le corps et l'esprit, lesquels véhiculent surtout l'image d'une vérité éternelle qui vient contrer les méfaits d'une production intensive et industrielle, forcément nuisible ?

Eh bien, pas mal d'intellectuels le font. Et plutôt radicalement. Soulevant et parfois dénonçant une entreprise de séduction qui repose sur du vide - ce paysan n'existe plus -, et sur une pernicieuse légèreté : ces images font appel à des symboliques qui sont, il est vrai, bien ancrées en nous. Mais ils ne font que les flatter à défaut de les nourrir. Je m'explique. Du côté des historiens, les spécialistes du rural, le paysan retrouvé est une construction qui joue pour des besoins

marketing (sans diaboliser pour autant ce dernier), sur cette notion très sensible d'une terre qui ne ment pas, vieux refrain aux accents pétainistes qui propose de mettre le paysan dans une sorte de musée vivant. D'ailleurs, ces derniers n'hésitent pas, non sans mal, sur les marchés, à chausser leurs sabots et se coiffer d'un béret pour exister dans ce nouveau bain de culture. Je dis non sans mal car, depuis les années 60, leur combat à eux, c'était celui de la normalisation. Ils avaient cru éradiquer la réalité paysanne et ses dérivés péjoratifs - je veux parler du bouseux, du péquenot, du plouc - et voilà qu'ils reviennent au galop dans une "acception positive". Ceci, entre guillemets, car ils sont ainsi déguisés, désignés et d'une certaine manière obligés de rejouer la pièce de leurs grands-parents alors même que ceux-ci leur disaient « je ne veux pas que tu sois le paysan que j'étais ». Bref, les voilà en quelque sorte inféodés à notre regard surplombant, sommés d'apaiser notre propre nostalgie. L'historien Jean-Luc Mayaud parle d'une fonction symbolique disproportionnée.

Les symboles, parlons-en. L'alimentation, comme l'agriculture touchent à des dimensions symboliques très fortes : l'origine, l'incorporation d'aliments censés nous transmettre leurs qualités, leurs bienfaits pour l'environnement d'une agriculture ancestrale. Patrick Denoux, professeur en Psychologie Interculturelle, parle de notions qui font appel à nos archaïsmes, ceux que nous avons au plus profond de nous-mêmes et qui impliquent

notre corps et notre psychisme. Mais, ajoute-t-il, si ces symboliques sont sérieuses, les messages que nous recevons ne leur donnent pas de sens ; ils se contentent de les manipuler à des visées de publicité. Selon lui, le retour au béret n'est pas un désir que nous aurions exprimé, il nous est tombé dessus dans un contexte où nous pouvions nous sentir dépossédés, par la mondialisation économique par exemple. C'est-à-dire dépossédés de pouvoir agir sur notre destin. Alors, cet objet réinventé du paysan nous flatte comme une valeur refuge que nous sommes censés sacrifier et surtout consommer, car c'est le but. Et ça marche. Il suffit de voir le succès remporté par les vertus d'une proximité terrienne exprimée durant les vacances dans toutes les régions, dans une farandole ininterrompue de la houe, des sabots et du velours côtelé. Il s'agit d'une construction jouée par les acteurs eux-mêmes, manipulés et manipulant ces fêtes incessantes d'un monde agricole franchouillard, non hostile, harmonieux et réconciliateur. Nous sommes égarés et ce théâtre nous recentre sur ce qui est la vérité des choses. Sauf qu'il ne s'agit là que d'une comédie, une image.

Ces manipulations de nos archaïsmes, si elles ont un impact sur notre consommation, ne résolvent en rien la question du sens à accorder à notre rapport à la nature et à nos origines. Si nous tentions réellement de le faire et de le considérer comme un défi majeur, nous serions alors plus enclins à considérer l'agriculteur comme un acteur clé de cette modernité. Produire totalement

écologique, nous le savons, c'est acquérir des techniques nouvelles et être à l'avant-garde de ces enjeux contemporains. Bref, un acteur fortement incarné, central, tourné vers ce progrès que nous réclamons pour les générations futures. Le paradoxe aujourd'hui, avec la figure d'un paysan virtuel, c'est que notre système, pour redonner chair au monde agricole, lui propose surtout une désincarnation. A défaut d'envisager avec les exploitants la révolution écologique qui s'imposerait, nous nous retrouvons de plus en plus dans la vision d'un "paysan produit", chacun le sien ; mon paysan est devenu un produit coincé, immobilisé et mis sous cloche sur les étals de nos marchés et les gondoles de nos supermarchés.

### Pour aller plus loin

*Revenir au paysan, c'est retourner avant 1960*, par Jean-Luc Mayaud, Professeur d'Histoire contemporaine à l'Université Lumière Lyon 2.

[http://www.agrobiosciences.org/article.php3?id\\_article=1231](http://www.agrobiosciences.org/article.php3?id_article=1231)

*L'agriculture se voit assigner une fonction symbolique disproportionnée*, par Jean-Luc Mayaud.

[http://www.agrobiosciences.org/article.php3?id\\_article=2206](http://www.agrobiosciences.org/article.php3?id_article=2206)

*La figure du paysan comme lieu de fracture culturelle*, par Patrick Denoux, Professeur de Psychologie Interculturelle.

[http://www.agrobiosciences.org/article.php3?id\\_article=0810](http://www.agrobiosciences.org/article.php3?id_article=0810)

*Le jeu de l'image brouille l'image du "je"*, par Patrick Denoux

[http://www.agrobiosciences.org/article.php3?id\\_article=0811](http://www.agrobiosciences.org/article.php3?id_article=0811)

*Agriculture : neuf paradoxes et quatre pistes pour avancer*, par Bertrand Hervieu, alors Président de l'Inra.

[http://www.agrobiosciences.org/article.php3?id\\_article=0805](http://www.agrobiosciences.org/article.php3?id_article=0805)

## Chronique Sur le pouce

### **L'apiculture, un métier de haut vol**

Par Lucie Gillot et Philippe Hardy, directeur-adjoint en charge du développement au lycée agricole d'Auzeville

**L. Gillot** : L'imaginaire agricole justement restons-y. Mais, si vous le voulez bien, passons de l'étable à la ruche. Car s'il y a bien un produit tout à fait singulier de part l'imaginaire qui lui est lié, c'est le miel. Que l'on pense à son utilisation dans les cuisines du Moyen-Âge pour sucrer les préparations ou son rôle dans la civilisation égyptienne qui l'utilisait pour embaumer les morts, voilà un aliment omniprésent dans le temps et dans l'espace et qui, quel que soit l'époque ou le lieu, a toujours eu une image très positive. Elevé ainsi par certaines civilisations au

rang de nourriture divine, on lui attribue, depuis l'Antiquité et encore aujourd'hui, des propriétés médicinales, antiseptiques et cicatrisantes, puis cosmétiques.

A tel point que, si l'on en croit les anthropologues, le miel serait l'aliment naturel par excellence. Pourtant, de miel sauvage, il n'y en a pas ou peu. A l'exception de quelques populations tropicales, plus personne n'ose tenter cette périlleuse expérience d'escalader les arbres ou d'abruptes parois pour aller enfumer les essaims afin de recueillir le précieux nectar. Le miel est donc bel et bien un produit

agricole. Derrière ce produit, il y a donc une filière, des formations, un marché. Comment devient-on apiculteur ? Quelles sont les réalités du marché ? Pour le savoir, j'ai rencontré Philippe Hardy qui est directeur-adjoint au développement de l'Etablissement public local d'enseignement agricole d'Auzeville. Nous l'écoutons.

**L. Gillot : L'établissement d'Auzeville forme aux métiers de l'apiculture. Pourriez-vous nous dire deux mots sur cette formation ?**

**P. Hardy :** Le lycée agricole d'Auzeville<sup>1</sup> a développé depuis une dizaine d'années un pôle de compétences autour des métiers de l'apiculture qui s'articule autour de trois axes forts. Tout d'abord la formation, avec le Centre de Formation pour Adulte (CFPPA) d'Auterive qui délivre notamment un Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole (BPREA) – il s'agit d'un diplôme d'exploitant agricole. Ensuite, le lycée dispose également d'une exploitation apicole comprenant 300 ruches produisant un total de 10 à 15 tonnes de miel chaque année. Il s'agit donc d'une véritable unité de production sur laquelle les enseignants s'appuient pour, à la fois, transmettre une pédagogie concrète et mettre les stagiaires en situation professionnelle. Dernier axe, la vente, l'établissement disposant également d'une boutique de vente directe<sup>2</sup>. Cet aspect est important car le cœur de métier de l'apiculteur, c'est à la fois la maîtrise de la production avec la connaissance des colonies mais aussi la transformation. Chaque apiculteur a la possibilité de vendre son miel en gros sur les marchés mondiaux ou de le transformer lui-même afin de le présenter directement au consommateur. Cette dernière possibilité lui permettant de vendre son produit à un meilleur prix.

Pour cette année 2008, nous avons pour projet d'ouvrir un centre d'expérimentation et de sélection apicole avec des professionnels et des scientifiques. Ces recherches visent à augmenter la productivité et la qualité des colonies des ruches.

**Quel est le type de personnes que vous accueillez dans ces formations ? Y a-t-il beaucoup de fils d'agriculteurs par exemple ?**

Il y en a quelques-uns mais ils ne sont pas majoritaires. Nous accueillons aussi bien des hommes que des femmes, dont l'âge s'échelonne

1- Etablissement Public Local d'Enseignement Agricole : <http://www.epl.toulouse-auzeville.educagri.fr/>

2- Ouverte chaque vendredi après-midi en période scolaire. Le hall commercial se situe en bas du campus.

de 25 à 40 ans. Leur parcours est relativement divers : certains ont un niveau d'études élevé, d'autres sont demandeurs d'emploi. En revanche, puisque c'est là l'objet de cette émission, ces personnes sont sensibles aux questions de biodiversité et, plus largement, de protection de la nature.

**L'une des singularités du domaine apicole est le faible taux de professionnels au regard du nombre d'apiculteurs. Comment expliquez-vous cela ?**

Effectivement. Le BPREA est un diplôme professionnel. Cela veut dire que les titulaires de ce diplôme peuvent bénéficier au moment de leur installation de subventions également appelées dotation des jeunes agriculteurs. Cela étant, toutes ces personnes qui sont en capacité professionnelle d'exercer le métier d'apiculteur ne sont pas considérées pour autant, au regard des critères européens, comme des apiculteurs professionnels. Car selon ces critères, il faut un minimum de 150 ruches pour avoir le statut "apiculteur professionnel". Ainsi, si l'on regarde, par exemple, le nombre total d'installations ayant bénéficié d'une aide officielle en Haute-Garonne en 2007, soit 50 à 55 installations, seules deux d'entre elles ont été réalisées par des apiculteurs dont le nombre de ruches dépasse 150. Cela signifie qu'une grande majorité des apiculteurs ne possède pas autant de ruches et reste donc "catégorisée" comme des apiculteurs amateurs alors qu'ils peuvent, s'ils le souhaitent, commercialiser leur production.

En ce qui concerne la vente, on estime justement qu'il faut entre 200 et 500 ruches pour dégager un revenu suffisant pour faire vivre un couple. A cela s'ajoute la méthode de commercialisation choisie. Si vous vendez votre miel brut, en gros, sur le marché français, vous allez être rémunéré sur la base de 3€/kg. Si vous faites le choix de le transformer vous-même, de le conditionner et d'assurer sa mise sur le marché, le prix de vente se porte de 7 à 9€/kg. Cette plus-value valorise largement la mise en marché et les circuits courts.

**En France, la consommation augmente alors que la productivité est en baisse. Ce déséquilibre profite-t-il aux apiculteurs ?**

Il y a bien, depuis une dizaine d'années, une demande supérieure à l'offre, la consommation de miel étant de l'ordre de 40 000 tonnes/an alors que la production atteint les 25 à 26 000 t/an. De fait, nous importons, chaque année, environ 18 000 tonnes de miel de l'Europe de l'Est et d'Amérique du Sud. Mais ce déséquilibre entre l'offre et la demande ne profite pas aux apiculteurs.

## Les apiculteurs ont le bourdon

Par Valérie Péan

**V. Péan** : De quoi meurent les abeilles ? C'est un sujet diablement complexe, où foisonnent les polémiques. Un sujet délicat, également, du côté des scientifiques qui planchent sur les raisons de cette surmortalité et qui, pour la plupart, émettent les plus grandes réserves pour s'exprimer en public ou auprès des médias.

Les faits d'abord. En France et ailleurs, y compris aux Etats-Unis, cela fait plus de dix ans que les apiculteurs constatent un affaiblissement des colonies avec des taux de mortalité anormalement élevés : au lieu des 5 à 10% d'abeilles qui ne passent pas l'hiver, bon nombre d'éleveurs enregistrent près de 50 % de pertes hivernales, voire plus selon les élevages, ce qui induit une baisse de la récolte de miel et donc de revenu.

Selon eux, les symptômes qu'ils constatent dans leurs colonies - tremblements des abeilles, faiblesse, troubles d'orientation - évoquent une intoxication. Pour les apiculteurs, le coupable est clairement identifié au milieu des années 90 : il s'agit des semences de maïs et de tournesol enrobées d'un insecticide, le Gaucho, dont on retrouve des résidus dans les pollens et les nectars. Après une forte mobilisation, principalement à partir de 1997 où les médias alertent l'opinion publique, les apiculteurs gagnent enfin la bataille et obtiennent la suspension du Gaucho en 1999. Las, après une courte embellie, les symptômes reprennent de plus belle. Normal, selon les éleveurs, il y a depuis peu un autre insecticide qui enrobe les graines, le Régent, à base de fipronil. Et de batailler à nouveau durant plusieurs années. Victoire : le fipronil est suspendu en 2004. Ce qui n'empêche toutefois pas de connaître, au cours de l'hiver 2006, un pic de mortalité dans les colonies. Mais ce qui relance aujourd'hui la grogne, c'est la toute récente autorisation d'un troisième insecticide, le Cruiser. Sa haute toxicité à doses faibles, y compris pour les abeilles, fait qu'il n'est d'ailleurs autorisé en France que pour un an et uniquement en enrobage des semences de maïs destiné à l'alimentation animale. Des restrictions qui renforcent les craintes des apiculteurs. Du coup, ce n'est pas franchement la lune de miel entre ces derniers et les semenciers.

Là où cela se complique, c'est d'abord qu'il y a une controverse scientifique sur l'évaluation de la toxicité de tous ces produits, très difficile à mener en plein champ. Ensuite, la contestation du Gaucho, du Régent et du Cruiser, utilisés dans bien d'autres pays, ne semble avoir lieu qu'en France, ce qui ne manque pas d'interroger les observateurs de cette passe d'armes.

Surtout, depuis plusieurs années, bon nombre d'équipes de recherche partent de l'hypothèse que la mort des abeilles et le syndrome de dépeuplement des colonies seraient liés à plusieurs facteurs combinés. Les principaux :

- L'appauvrissement de la biodiversité, et donc de l'apport nutritif aux abeilles. Peu convaincant, répondent d'autres. Les pertes ne seraient pas corrélées à des zones où la biodiversité est moins riche.

- L'achat massif, par les apiculteurs, de races d'abeilles étrangères. Une importation qui ne date pas d'hier, rétorquent les concernés, car l'abeille noire, notre abeille domestique, est trop difficile à multiplier et réputée plus agressive. Reste que cette importation s'est fortement accélérée ces dix dernières années.

- La présence, enfin, d'un parasite arrivé d'Indonésie il y a une vingtaine d'années, le Varroa – une sorte d'acarien-, qui affaiblit les colonies et favorise l'irruption d'autres maladies qui achèvent les abeilles, comme la nosébose ou la loque. Mais sur ce point, ce qui est également parfois en cause, ce sont des traitements non homologués que certains apiculteurs utilisent pour lutter contre le Varroa (il existe peu de traitements efficaces) et qui seraient toxiques pour les abeilles. Bref, un remède pire que le mal..

Résumons. Au cœur de la polémique, un point clé : la question de l'indépendance ou non des parties prenantes. D'un côté, les apiculteurs dénoncent les pressions des semenciers et des firmes phytosanitaires, avec des enjeux économiques puissants. Les firmes ont de fait tout intérêt à incriminer d'autres serial killers que les phytosanitaires. De l'autre, plusieurs scientifiques pointent la difficulté à mener des recherches autres que sur les pesticides, et accusent la filière apicole en France, jugée peu structurée, où les élevages sont de plus en plus intensifs, et qui compte une nette

majorité d'amateurs. En clair, la filière apicole ne tiendrait pas à ce qu'on pointe du doigt de mauvaises pratiques parmi ses producteurs et prend à assez violemment à partie les équipes de recherches qui le font.

En attendant, les abeilles continuent de disparaître. D'autant que s'y ajoutent depuis peu les dégâts provoqués par le frelon tueur asiatique. Il serait donc judicieux de réunir autour d'une

table l'ensemble des protagonistes - firmes semencières, industries phytosanitaires, agriculteurs, apiculteurs et chercheurs - et ce au plan international-, pour mettre à plat les enjeux économiques, croiser l'expérience de terrain et les études scientifiques, repérer les failles de l'organisation de la filière comme de l'évaluation scientifique. Une initiative à lancer "dard-dard"...

## **Réactions des chroniqueurs**

Avec Jean-Claude Flamant, directeur de la Mission Agrobiosciences, et Bertil Sylvander

**J.-C. Flamant :** Je ne suis pas un spécialiste des abeilles. Par contre, je connais bien les systèmes d'élevage de façon générale, leur logique d'approche et de connaissance. Et à ce titre, voilà les réactions que suscite cette chronique. Il est important, en effet, de ne pas rechercher une cause unique. Je ne connais pas vraiment ce dossier du Gaucho et du Régent. Je peux donc effectivement admettre que ces substances puissent être nocives. Mais il est prudent d'envisager un ensemble de facteurs.

Dans les cas de l'élevage ovin, qui est plutôt ma spécialité, on sait que le régime alimentaire a une grande importance. Dans le cas de l'alimentation des abeilles, nous sommes dans une situation particulière puisque ces animaux collectent celle-ci sur un vaste territoire et sur une grande diversité de plantes. Dès lors, on peut se poser les questions suivantes : pour une production d'un rucher de 300 ruches, quel est le territoire alimentaire dont elles ont besoin ? A quel moment de l'année ? N'y a-t-il pas, dans certains cas, un déficit alimentaire parce que l'agriculture a évolué vers une monoproduction ?

Ensuite, ces problèmes ne sont pas spécifiques à la France. Le syndrome de dépopulation massive se voit et est étudié aux Etats-Unis, en Israël, en Espagne. D'où l'intérêt d'envisager des phénomènes beaucoup plus globaux. Reste que les apiculteurs manifestent un profond désarroi ; ils ont besoin que l'on s'occupe d'eux. C'est une

dimension qu'il faut véritablement prendre en compte. Je pourrais leur conseiller de ne pas s'attacher à un seul facteur si on veut pouvoir sauver les abeilles et peut-être même nous sauver, ces insectes pollénisateurs étant importants pour l'ensemble de notre agriculture et de notre alimentation.

**B. Sylvander :** Je ne suis pas non plus un spécialiste des abeilles. Cela étant, j'ai été mêlé à des controverses de ce type dans ma carrière, ce qui m'inspire la remarque suivante. On demande souvent aux scientifiques d'expliquer les problèmes, ce à quoi ils répondent qu'ils n'y arrivent pas, qu'ils ne savent pas ou encore qu'ils ont besoin de temps pour affiner des méthodes, tenter une approche multifactorielle. Ces réponses ne sont pas faciles à entendre. Mais il faut bien que la société, donc les parties prenantes comme les acteurs de cette filière, comprennent que les scientifiques ne peuvent pas toujours apporter une réponse dans l'immédiateté, qu'ils acceptent cette logique floue, cette incertitude, ces réponses partielles. Cela veut dire effectivement, comme l'a souligné Valérie Péan, qu'il faut se réunir autour d'une table et tenter aussi de mieux comprendre comment fonctionne l'autre. Cette dernière condition nous permettra peut-être de faire quelques progrès. Mais il est vrai que nous n'avons pas cette culture en France : on ne sait pas communiquer, échanger entre acteurs scientifiques, experts et parties prenantes de toutes sortes.

## **Les marchés au secours de la biodiversité ? Ou l'économie du gène n'est-elle qu'un mirage ?**

Par Sylvie Berthier et Valérie Boisvert, économiste à l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), équipe politique de l'environnement

**S. Berthier :** De l'affaire Kokopelli et ses semences interdites à la vente<sup>3</sup>, à la réintroduction de l'ours dans les Pyrénées, en passant par la forêt de Madagascar, mais aussi les abeilles, les grands singes, les pandas, le thon rouge et autres plantes en péril, les polémiques sur la biodiversité reviennent régulièrement à la Une des médias empruntant, selon les époques, des figures emblématiques différentes et révélant de multiples enjeux.

Ainsi, nous serions confrontés à la sixième extinction de masse des espèces que la vie aurait connue sur la Terre. Il y aurait un consensus scientifique sur ce point. En cause, l'évolution de la nature certes, l'extinction des espèces étant un phénomène naturel bien connu mais, aussi, l'homme dont on sait aujourd'hui que les activités impactent durablement notre environnement. Comprenez : pollution, réchauffement climatique et surexploitation commerciale.

Car le vivant est bien devenu une marchandise. Pour caricaturer, ce marché met en jeu de grosses firmes des pays du Nord et des Etats ou de petites populations autochtones du Sud, dont les jungles et les jardins feraient office de nouvel Eldorado pour les "biotech" : pharmacie, cosmétique, agroalimentaire, etc.

En tout cas depuis une quinzaine d'années, une Convention internationale sur la diversité biologique<sup>4</sup> tente de mettre de l'ordre dans ce marché mais aussi de garantir l'équité des échanges entre les pays qui souhaitent acquérir ces ressources végétales et ceux qui les détiennent. Depuis, la biodiversité se porte-t-elle mieux ? Et l'équité règne-t-elle enfin au pays de l'or vert ? Ou ce modèle n'est-il qu'un mirage ?

Pour répondre à ces questions, nous avons invité Valérie Boisvert<sup>5</sup>, économiste à l'Institut de

recherche pour le développement, IRD, équipe Politique de l'environnement, et co-auteur d'un ouvrage collectif pluridisciplinaire qui s'intitule *Les marchés de la biodiversité*<sup>6</sup>. Ensuite nous discuterons avec Bruno David, responsable des approvisionnements végétaux pour les laboratoires pharmaceutiques Pierre Fabre, et Joël Gellin, généticien, qui nous donnera sa définition de la biodiversité.

**S. Berthier :** Valérie Boisvert, vous êtes économiste, spécialiste de l'environnement. Vous connaissez bien cette question de la biodiversité et des marchés du végétal. Depuis quand parle-t-on d'un commerce de la biodiversité ou des ressources végétales ?

**V. Boisvert :** On en parle en ces termes depuis le milieu des années 1980, époque où le génie génétique commence à se développer. Avec son essor, on a commencé à considérer les ressources génétiques des forêts tropicales comme de nouvelles ressources pour les industries des pays du Nord. On pensait alors que ces dernières allaient être très intéressées par l'exploitation de ces nouveaux gisements. Parallèlement, les pays du Sud, eux, étaient demandeurs de règles juridiques d'accès pour que leurs ressources ne soient pas pillées.

**C'est donc dans cette perspective que s'est tenu, en 1992, le Sommet de la Terre à Rio. Les Etats ont signé, au cours de ce Sommet, une Convention sur la diversité biologique. Quels en étaient les grands enjeux ?**

Il y avait tout d'abord un enjeu technique. De nombreuses conventions étaient alors consacrées à la protection de l'environnement, dont les domaines se recoupaient plus ou moins. Il manquait une Convention cadre qui englobe toutes les autres et mette de la cohérence dans ce droit environnemental. C'est ce qui a été fait avec cette Convention sur la diversité biologique.

Ensuite, il était d'important d'avoir une Convention qui englobe non pas une partie mais l'ensemble du vivant. On insistait alors sur les logiques

6- Editions IRD, collection Hors collection 2007.

[http://www.agrobiosciences.org/article.php3?id\\_article=2252](http://www.agrobiosciences.org/article.php3?id_article=2252)

3- Voir à ce sujet, l'émission de février 2007 « Biodiversité contre standardisation : ces graines qui sèment la discorde! », l'interview de Michel Chauvet, ethnobotaniste : [http://www.agrobiosciences.org/article.php3?id\\_article=2110](http://www.agrobiosciences.org/article.php3?id_article=2110)

4- Pour accéder au site de la Convention : <http://www.cbd.int/>

5- <http://www.mpl.ird.fr/ur168/programmes/equipe2.htm>

d'emboîtement entre les gènes, les espèces et les écosystèmes. Il semblait important de disposer d'une Convention qui tienne compte de l'ensemble de ces niveaux d'organisation du vivant.

Enfin, comme je l'ai déjà dit, elle était une réponse aux enjeux économiques naissants associés au développement du génie génétique. D'un côté, les industriels du Nord souhaitaient avoir accès aux gisements représentés par les ressources génétiques du Sud. De l'autre, les pays du Sud craignaient que leurs ressources soient pillées ou exploitées sans contrepartie.

**La Convention s'était fixée trois objectifs : 1- la conservation de la diversité biologique ; 2- l'utilisation durable de ces éléments ; et 3- le partage juste et équitable des avantages découlant de l'exploitation des ressources. Après quinze ans d'existence de cette Convention, où en sommes-nous ? Concernant les deux premiers objectifs, peut-on dire que la biodiversité se porte mieux ?**

Il faut souligner que cette Convention a signé un tournant dans notre conception de la protection de ces ressources. Car sous l'intitulé "utilisation durable", on considère désormais que la protection de ces ressources n'empêche pas leur utilisation. C'est un nouveau modèle né au début des années 80 car, auparavant, on pensait que pour protéger certaines espèces, il fallait en limiter voire en interdire l'exploitation, créer des aires protégées, des sanctuaires.

Aujourd'hui, on estime qu'en utilisant de façon raisonnée la nature, on peut promouvoir sa conservation. L'utilisation de ses ressources permet d'en tirer profit, de dégager des revenus qui pourront par la suite être réinvestis dans sa conservation. C'est une perspective assez nouvelle.

**Dans les faits, les choses se sont-elles déroulées ainsi ?**

Oui. Dans la mesure où l'utilisation est désormais permise, les Etats n'ont pas le droit de s'y opposer. Par contre, ils ont le droit et même le devoir de l'encadrer.

**Concernant le troisième objectif, qui affiche le partage juste et équitable des avantages découlant de l'exploitation des ressources génétiques, cela a-t-il fonctionné ? Est-ce que les populations autochtones, qui revendiquaient dans le même temps une reconnaissance culturelle, ont pu jouer à armes égales avec les grosses firmes ?**

Pour qu'il y ait partage juste et équitable des avantages, encore faut-il qu'il y ait des avantages.

Lorsque que la Convention a été signée, on pensait que la bioprospection – la recherche de nouveaux principes actifs à visée pharmaceutique, à partir de ces ressources génétiques issues, principalement du monde végétal – allait exploser. La biodiversité était alors considérée comme un or vert susceptible de générer d'énormes revenus. Dès lors, on a imaginé que, grâce à la mise en place de règles d'accès et de partage des avantages, les populations gardiennes de cette biodiversité allaient pouvoir tirer des revenus de son utilisation. Des revenus qui devaient à la fois favoriser la reconnaissance de leur spécificité culturelle, de leurs droits politiques et leur permettre de pérenniser des pratiques favorables à la conservation de leurs ressources.

En fait, il y a eu une forte spéculation sur l'économie du gène. Quinze ans après, on se rend compte que ce modèle n'était qu'un mirage. Non seulement parce qu'il est difficile de mettre en place des règles de partage juste et équitable mais aussi parce que, finalement, il y a peu de choses à partager.

**Ce fut donc une sorte de mythe d'abondance aux attentes disproportionnées par rapport aux possibilités réelles. En outre, la Convention ne nourrissait-elle pas un autre mythe : celui que les savoirs dits traditionnels et les savoirs scientifiques pourraient fonctionner en bonne harmonie ?**

Tout à fait. Il y avait cette idée que l'on pouvait mettre sur un pied d'égalité les populations locales, détentrices de ces ressources génétiques mais aussi de savoirs traditionnels liés à des pharmacopées locales, et, de l'autre, les industriels détenteurs de techniques particulières comme le génie génétique, qui avaient les moyens de tirer profit de ces ressources. On imaginait qu'il y aurait un échange harmonieux entre ces pays du Sud avec leur culture, leurs racines, leurs savoirs et leurs ressources traditionnelles et les pays du Nord dotés de technologies pointues, de droits de propriété intellectuelle dont il était possible de dégager d'importants profits.

**La Convention est en cours de révision pour une nouvelle application en 2010. Quelles sont les modifications envisagées ? Et cela vous semble-t-il aller dans le bon sens ?**

En fait, la Convention est en révision en permanence. Elle est réévaluée périodiquement. Concrètement, on évolue vers davantage de multilatéralisme. Je m'explique. Initialement, la Convention laissait aux pays du Sud la

responsabilité d'organiser le commerce des ressources, sauf qu'ils n'avaient pas véritablement les moyens de le faire d'une façon qui leur soit profitable. Aujourd'hui, on s'engage vers une réglementation internationale dans laquelle il sera plus facile, pour ces pays et leurs

populations, de faire valoir leurs intérêts. Quant à savoir si cela va dans le bon sens, il me semble que cette nouvelle donne internationale engage ces échanges dans une voie plus juste que celle suivie jusqu'à présent. Mais, c'est l'avenir qui nous le dira.

## Propos de table

### Table ronde

Avec Valérie Boisvert, Joël Gellin, généticien, et Bruno David, responsable des approvisionnements végétaux pour la R&D, Laboratoires Pierre Fabre

**S. Berthier : On parle, au travers de ce sujet de biodiversité, de ressources génétiques sans pour autant définir le terme. Joël Gellin, vous êtes généticien, directeur de recherches à l'Inra, qu'est-ce qu'une ressource biologique, une ressource génétique ?**

**J. Gellin :** Dans le sens commun, il y a des confusions entre les termes espèces, races et variétés. Ces confusions quoique dommageables pourraient rester des problèmes de spécialistes. Prenons le mot race, par exemple. On peut l'utiliser sans problèmes pour qualifier nos animaux d'élevage. Par exemple, concernant le porc, il y a l'espèce porc, *Sus scrofa*, et des races telles que la *Large white* ou la *Piértrain*. Pour les plantes, on parle plutôt de variétés, de cultivars. Mais, chez l'homme, ce mot race est lourd de non-sens.

Tout se tend quand il s'agit de préserver, de soigner notre biosphère et surtout avec l'apparition du bio-business. « *Votre biodiversité nous intéresse...* » Il faut alors faire des lois, des règlements, permettre le commerce, le développer en respectant les gens et la nature. Le mot biodiversité donc, ce n'est pas simple à définir car des idéologies et des visions du monde sont à l'œuvre. Pour le public, il y a une idéalisation de cette nature souvent bien éloignée de la perception scientifique.

**Nous n'avons toujours pas de définition de la biodiversité...**

C'est vrai ! Je reprends la définition la plus large, celle de E.O. Wilson<sup>7</sup> : « *la totalité de toutes les variations de tout le vivant* ». Elle inclut donc l'homme. Je reprends tout simplement ce que l'on retrouve dans Wikipédia<sup>8</sup> : la biodiversité est la

7-[http](http://www.biodiversite2007.org/article.php3?id_article=167)

://[www.biodiversite2007.org/article.php3?id\\_article=167](http://www.biodiversite2007.org/article.php3?id_article=167)

8- <http://fr.wikipedia.org/wiki/Biodiversit%C3%A9>

dynamique des interactions dans des milieux en changement. Elle se décline en diversité écologique – les milieux –, diversité spécifique – les espèces –, et diversité génétique, c'est-à-dire les variations génétiques des différents individus d'une espèce.

Définition compliquée, mais il y a dedans des choses qui relèvent du fondamental. Et ce fondamental, il ne faut pas l'oublier. Par exemple, le célèbre naturaliste Carl Linné<sup>9</sup> a dit : « *si tu ignores le nom des choses, même leur connaissance disparaît* », alors il a nommé. C'est un travail formidable. Par exemple, le nom de l'espèce porc – *Sus scrofa* – c'est de lui, de même que la girafe, le lion, le chat... Mais il faut ici préciser que pour lui, et à son époque, au 18<sup>ème</sup> siècle, il y a des espèces, et que chaque espèce est bien définie. L'espèce chat ne donne que des chats. Il a raison. Mais cela va plus loin pour Linné : il y a un type bien précis. Il a une vision dite typologique. Pour Linné, c'est le type qui est important car c'est l'œuvre de Dieu. Il néglige les variations dans chaque espèce, les multiples variations pré-existantes et parfois amplifiées par le jardinier ou l'éleveur - les races et variétés dont je parlais précédemment. Pour lui, cela n'est pas important. Noé, avec son arche, prend un couple de chaque espèce, lion, girafe, cochon... et, dans l'idée, cela est suffisant pour sauver la biodiversité.

**Et ce n'est pas le cas ?**

Non. Depuis Darwin, nous avons une toute autre idée de la biodiversité. On prend en compte la diversité génétique dans chaque espèce. Et c'est d'ailleurs sur ces différences que la sélection a prise. C'est cette diversité qui représente à mon sens la biodiversité, celle qu'il faut préserver. Si l'on reprend la définition de départ, la biodiversité est bien la dynamique des interactions dans des milieux en changement.

9- [http://fr.wikipedia.org/wiki/Carl\\_von\\_linn%C3%A9](http://fr.wikipedia.org/wiki/Carl_von_linn%C3%A9)

**Et concernant les règlements ? Il faut bien des règlements pour gérer tout cela entre les pays.** Tout à fait. Il nous faut des règlements internationaux, et ils sont bien décrits dans le livre de Valérie Boisvert. Mais soyons clairs sur le but ultime et les urgences. Sachons bien définir ce que l'on veut sauvegarder et utiliser. Ne faisons pas comme Noé avec son arche à la recherche des gènes.

**S. Berthier : Alors justement, nous avons sur le plateau, Bruno David qui, je le rappelle, est responsable des approvisionnements végétaux pour les laboratoires pharmaceutiques Pierre Fabre. Qu'est-ce que cela veut dire ? Que vous partez avec vos bottes au fin fond des jungles tropicales pour chercher les petites plantes qui vont nous donner les molécules anticancéreuses de demain ?**

**B. David :** C'est tout à fait cela puisqu'une partie de mon activité consiste à effectuer des missions de récolte sur le terrain. Mais la plus grande partie consiste à contracter avec les pays qui ont mis en place une réglementation d'accès à leur ressources végétales pour approvisionner nos laboratoires de recherches en échantillons végétaux.

En effet, en 1992, suite à la Convention sur la biodiversité, il s'est passé quelque chose de capital. Jusqu'alors et depuis des siècles, les animaux et les végétaux faisaient partie du patrimoine commun de l'humanité. Et c'est ainsi que les hommes ont utilisé des ressources végétales et animales pour créer les médicaments qui ont prévalu jusqu'au début du 20<sup>ème</sup> siècle. A partir de 1992, on a pris conscience de l'érosion de cette biodiversité et l'ensemble des Gouvernements ont pris les mesures pour préserver cette richesse. Un des points importants a été le transfert de la responsabilité de l'humanité aux différents pays.

**S. Berthier : Valérie, vous dites dans votre livre que la question de cette bioprospection ne va pas de soi. Cela coûte très cher. Les firmes pharmaceutiques y investissent de plus en plus d'argent et mettent pourtant de moins en moins de nouvelles molécules sur le marché, ce qui pose problème.**

**V. Boisvert :** Oui, dans cet ouvrage, on dit surtout qu'il y a eu un mythe, une spéculation autour de la bioprospection. Il y a quand même d'autres voies en matière de recherche-développement dans le secteur pharmaceutique et dans les autres secteurs qui étaient visés par la Convention. Qui plus est, il y a plein d'autres

moyens de se procurer les substances naturelles que d'aller les chercher au fond des forêts tropicales.

**S. Berthier : Bruno David. Cela coûte très cher mais vous continuez quand même à aller... Dans quels pays, d'abord, et pourquoi ?**

**B. David :** Nous avons commencé par notre propre environnement c'est-à-dire la région toulousaine et les Pyrénées. Notre premier brevet sur des substances naturelles à visée anticancéreuse a été confectionné à partir d'une plante récoltée dans un jardin à Toulouse.

**S. Berthier : Donc, la bioprospection, pour vous, va de la région toulousaine jusqu'aux tropiques. Pourquoi continuez-vous à aller dans ces contrées reculées ? Vous attendez quelque chose de miraculeux ?**

**B. David :** Nous avons contracté avec différents pays, notamment en Asie du Sud-Est – je pourrais vous parler du Cambodge, du Laos qui sont des pays riches en biodiversité et où la pression anthropique, c'est-à-dire les activités humaines, fait que la forêt disparaît tous les jours un peu plus. Chaque année, pour citer précisément l'exemple du Cambodge, 2% de la forêt tropicale disparaît. On peut imaginer qu'à ce rythme là, puisqu'on connaît bien cette image de l'équivalent de la superficie d'un terrain de football qui disparaît toutes les deux secondes, les forêts tropicales vont disparaître à tout jamais avec leur potentiel de richesse chimique aussi intéressant pour l'industrie pharmaceutique que cosmétique.

**S. Berthier : Vous récupérez donc des échantillons, des molécules en "banque" pour pouvoir vous en resservir plus tard ?**

**B. David :** Ce que nous faisons, c'est contracter avec les pays pour lesquels il existe une réglementation. Comme le disait Valérie Boisvert, étant donné les sommes importantes investies par l'industrie pharmaceutique, on ne peut pas prendre de risques. Les industries pharmaceutiques ne s'amuse pas à faire des coups, comme certaines petites start-up, en essayant de breveter des choses qui sont connues depuis des siècles. Notre logique est une logique de développement sur des durées de douze à quinze ans, avec des investissements colossaux de l'ordre du milliard d'euros. Ceci nous oblige à contracter avec des Etats et à prendre contact avec ce que l'on appelle le point focal, c'est-à-dire l'office qui a mandat pour gérer la biodiversité.

**S. Berthier : Valérie, Bruno David dit que la forêt est en train de disparaître à vitesse grand V. Est-ce que cette Convention va permettre de limiter cette disparition due à une exploitation industrielle à outrance ou non ?**

**V. Boisvert :** C'était l'un des objectifs qui lui était assigné. En fait, à Rio, il y avait l'idée de faire plusieurs conventions internationales. Trois ont réussi à voir le jour : celle sur le changement climatique, celle sur la désertification et celle sur la biodiversité. Depuis avant Rio, on cherche à faire une Convention sur la forêt, mais elle rencontre l'opposition d'un certain nombre de pays dont, en particulier dans les années 1990, celle du Brésil. Donc un certain nombre des objectifs de conservation que l'on voulait trouver dans une Convention sur la forêt se retrouvent dans la Convention sur la diversité biologique. On parle plus volontiers de partage des avantages, de marché mais il y a des volets dans cette Convention sur la diversité biologique qui traitent strictement de la conservation de certains types d'écosystèmes, dont la forêt.

**J. Gellin : Il y a aussi une très grande biodiversité dans le fond des océans. Dans ce cas, nous sommes en zone internationale. Y a-t-il des règlements particuliers ?**

**V. Boisvert :** Absolument. Sur les zones internationales, effectivement, il y a des enjeux. Il y a des enjeux économiques aussi autour de toutes sortes d'organismes qui ne sont pas couverts par la Convention, notamment toutes sortes de bactéries, des cyanobactéries par exemple que l'on va trouver dans différents milieux et qui font actuellement l'objet d'une prospection. Les textes de droit international qui régissent la diversité microbienne ne sont pas les

mêmes que ceux qui régissent l'environnement à l'échelle des espèces ou des milieux. Il y a des zones grises qui, sans être tout à fait des zones de non droit, pour le moment, offrent quelques possibilités de faire de la bioprospection sans tomber directement sous le contrôle des Etats.

**B. David :** Nous avons travaillé dans le passé sur les fonds marins avec l'Institut de Recherche pour le Développement, sur des récoltes effectuées dans le lagon néo-calédonien, mais nous n'étions pas en zone internationale.

**J. Gellin : Actuellement, cette prospection dans le cadre des océans n'est donc pas couverte par ces conventions ?**

**V. Boisvert :** Non.

**S. Berthier : Une dernière question pour Bruno David. Pour les laboratoires Pierre Fabre, quels sont les grands enjeux pour les 20 ans à venir pour ces marchés de la bioprospection.**

**Bruno David :** La biodiversité permet de trouver les sources d'inspiration pour faire les médicaments de demain puisque cela a été depuis la nuit des temps une source efficace, qui a montré sa pertinence. Nous utilisons les végétaux, qu'ils soient de France, de Toulouse, des pays avec lesquels nous avons des contrats d'approvisionnement. Nous croyons - puisque le groupe Pierre Fabre est né à partir de la découverte par notre président des propriétés vétoniques du petit houx - aux plantes dans le domaine de la pharmacie mais aussi à la dermo-cosmétologie. C'est un savoir-faire particulier de notre groupe. Nous essayons de développer des savoir-faire dans tous les registres de la recherche qu'il s'agisse de l'oncologie, des maladies cardio-vasculaires, du système nerveux central, d'Alzheimer jusqu'à la recherche pour les produits de dermo-cosmétologie.

## À emporter

### **Chronique le Ventre du monde**

**« Une soupe aux choux et un bon morceau de lard », par Bertil Sylvander**

**B. Sylvander :** Dans la cuisine de la vieille demeure béarnaise, la patronne s'affaire au repas de midi, en compagnie de madame Saint Laurent, employée de maison, qui l'aide dans cette tâche. En ces années 50, les cuisines n'ont pas le confort des cuisines actuelles : la pièce est sombre, à peine éclairée par une ampoule centrale, suspendue à son contre-poids de porcelaine. Une

table centrale en guise de "plan de travail", un évier en pierre et quelques armoires. Dans le mur exposé au Nord, un placard, dont le fond à claire-voie donne sur le jardin : c'est la pièce froide où l'on entrepose les aliments périssables. A travers la petite fenêtre, on voit le potager et ses rangs bien alignés, cultivés par le mari de madame Saint Laurent.

La pièce est simple et accueillante. On sent à la fois l'encaustique et le fumet du repas, en train de cuire dans la marmite : légumes frais entourant une poularde abattue le matin même par madame Saint Laurent. L'atmosphère est amicale.

Pour meubler le silence, mais aussi par réel intérêt pour cette dame, qui chaque été vient lui apporter son aide, la patronne se tourne vers elle :

- « *Et vous, madame Saint Laurent, qu'allez vous manger ce midi ?* »

- « *Oh, répond-elle, on va manger une soupe aux choux et un bon morceau de lard.* »

Intéressée, la patronne continue la conversation entamée :

- « *Et hier, qu'avez-vous fait à dîner ?* »

- « *Pareil ! Une soupe aux choux et un bon morceau de lard.* »

La femme se met alors à rire :

- « *Oh, chez nous, ce n'est pas comme ici. On mange tous les jours pareils : une soupe aux choux et un bon morceau de lard.* »

Madame Saint Laurent habite une petite maison située dans un coin du parc et qui donne directement sur la rue du village. Son mari et elle sont les gardiens de la vieille demeure et s'en occupent en hiver. Ils ont eux-mêmes, à côté de leur logis exigu, un potager, un poulailler,

quelques cochons, une remise à outils, un WC extérieur et une fontaine à manivelle. Ils cultivent leurs choux et tuent le cochon chaque année au mois de février. Ils salent le jambon, font des pâtés, saucisses et saucissons, qui ne seront mangés que lors des fêtes : occasions familiales (communions, baptêmes, mariages, funérailles), et aussi bien entendu fêtes religieuses. Mais le reste du temps : *soupe aux choux et... bon morceau de lard !*

Un abîme sociologique sépare les deux familles, pourtant si proches dans le quotidien et assises côte à côte à l'église, le dimanche. Dans la famille de madame Saint Laurent, on suit depuis la nuit des temps les rythmes recommencés de la vie rurale. Dans la famille bourgeoise de la patronne, les déterminants sociaux sont différents et les revenus plus élevés : on varie les repas, on varie les présentations, on varie les loisirs, on varie les sujets de conversations, on varie les voyages. On prépare sans le savoir le grand avènement - plus ou moins démocratique - de la *variété*.

On ne se doute pas encore que, vers la fin du siècle, on sera inquiet pour la qualité des aliments et pour la pollution de l'environnement, mais on rit gentiment de Madame Saint Laurent, de sa *soupe aux choux* et de son *bon morceau de lard !*

## Revue littéraire

### « La biodiversité n'est que littérature », par Jacques Rochefort

**J. Rochefort** : Non, les auteurs "pour grands" ne dédaignent pas la littérature enfantine. Témoins Y. Frémion, U. Eco et même N. Mamère qui passait par là. Commençons avec Yves Frémion et Jacques Demiguel, auteurs de *La bétomonde* (Ed. Tartamudo, 2004), un « *conte écologique sur une bête malfaisante, mi-animale et mi-machine, qui couvre de béton tout ce qui se présente sur son passage, surtout quand il s'agit de légumes. L'ouvrage propose une réflexion, en forme de parabole, sur l'urbanisation sauvage des sites bucoliques et sur la place des humains dans l'environnement naturel* » nous dit l'éditeur. Poursuivons avec l'auteur du *Nom de la Rose*, Umberto Eco, auteur chez Grasset Jeunesse, des *Gnomes de Gnou*. (1993). « *Les gnomes de Gnou reçoivent très pacifiquement la visite de terriens avides de les découvrir et de les civiliser. Les gnomes ignorent la civilisation : ils ne polluent pas, ne se battent pas. Pourquoi ne viendraient-ils pas sur la Terre pour la rendre de nouveau habitable?* »

Ensuite, *Panique sur la rivière*, de Noël Mamère, Sigrid Baffert, et Jérôme Brasseur, pour les illustrations (Ed. Syros, 2000). « *Julie passe ses vacances en Bretagne avec son père et retrouve ses amis Erwan et Marine. Des vacances mouvementées puisque Marine manque de se noyer et se retrouve à l'hôpital. Elle a été gravement intoxiquée à la suite de sa noyade. La thèse de l'empoisonnement est avancée. Qui est responsable ? Les agriculteurs, les éleveurs ou les industriels ? Tandis que les esprits s'échauffent et que chacun accuse son voisin, Julie va découvrir la vérité...* »

Pour les plus grands, citons *Cruelles natures*, édité dans la collection Rivages Thriller dans lequel Pascal Dessaint, né à Dunkerque mais toulousain depuis 1984, nous parle d'Antoine, écologue jadis renommé, de Mauricette, élève dans un lycée horticole, ou encore de Régis et Thierry, deux garçons à la dérive, prêts à tout pour plaire à Mauricette. Ces personnages meurtris vont tous se croiser au cœur de la Brenne, où se jouera leur destin...